



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 novembre 2015

Le 27 novembre 2015 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SOMMAING SUR ÉCAILLON s'est réuni dans le salon d'honneur de la mairie, suite à la convocation envoyée par M. le Maire, par lettre du **20 novembre 2015**, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. Délibérations :
Convention fille «Territoire à énergie positive pour la croissance verte » du Pays du Cambrésis (relamping).
2. Divers :
 - a. Salle polyvalente (lave-vaisselle).
 - b. Site internet de la commune
 - c. Travaux.
 - d. Bureaux de vote.
3. Questions diverses

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents : Marc CARPENTIER, Roland SALENGRO, Régis STERLAY, Christophe DUMONT, Jean-Pierre GABELLE, Clarisse DESOMBREUX, Christian LENOIR, Marie-Geneviève MAROUSEZ, Marlène DUPART, Marianna TERRITO, Pascal GILLERON.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Marc CARPENTIER propose de nommer comme secrétaire de séance M. Régis STERLAY. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord.

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Pour des raisons pratiques (connexion internet), la présentation du site internet a lieu en premier dans le secrétariat de la mairie.

Il est demandé d'ajouter trois délibérations à l'ordre du jour :

Classement dans le domaine public communal du chemin de Maing et de la rue de la place.

Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor

Adoption d'un agenda accessibilité programmée (AD'AP) et autorisation à signer et présenter la demande AD'AP

1. Délibérations

a) Convention fille «Territoire à énergie positive pour la croissance verte » du Pays du Cambrésis (relamping).

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la candidature de la collectivité au titre de l'action 7, d'autoriser le Maire à signer la convention fille « territoire à énergie positive pour la croissance

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2015

verte » et les documents liés et de valider l'engagement technique et financier de la commune à réaliser rapidement les études et/ou les travaux après la signature de la convention fille.

b) Classement dans le domaine public communal du chemin de Maing et de la rue de la place.

Adopté à l'unanimité.

c) Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents de demander le concours du Receveur municipal, de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an et que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Pascal MIELCAREK, Receveur municipal (soit 89,62 € bruts).

d) Adoption d'un agenda accessibilité programmée (AD'AP) et autorisation à signer et présenter la demande AD'AP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée

AUTORISE le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

2. Divers

Salle polyvalente (lave-vaisselle).

Marianna Territo fait part au conseil des devis et contacts qu'elle a eus pour le remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente.

Site internet de la commune

M. Sterlay fait une projection du futur site internet de la commune.

Travaux

M. Lenoir fait le point sur les travaux.

Bureaux de vote.

Les conseillers s'inscrivent sur les tableaux de présence aux bureaux de vote des 6 et 13 décembre.

3. Questions diverses

Echange de courrier entre M. l'abbé Jouvenaux et M. le Maire :

PLUI : Rappel de la réunion qui aura lieu à Sommaing le 10 décembre à 18h dans la salle polyvalente.

Culture : Concert de la Sainte Cécile donné par Musique en Ecaillon samedi 28 novembre à 18 h dans l'église.

11 novembre : Une carte envoyée lors de la cérémonie du 11 novembre.

Colis des aînés : Commande de brioches

La Voix de Sommaing : Point sur les articles reçus.

Le séminaire des élus de la CCPS : Compte-rendu rapide du séminaire.

La séance est levée le 27 novembre 2015 à 22 heures 30 minutes.

COMPTE-RENDU DETAILLE

Pour des raisons pratiques (connexion internet), la présentation du site internet a lieu en premier dans le secrétariat de la mairie.

Une minute de silence est respectée en l'honneur des victimes des attentats de Paris du 13 novembre 2015.

1. Délibérations

a) Convention fille «Territoire à énergie positive pour la croissance verte» du Pays du Cambrésis (relamping).

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2015

la commune de Sommaing sur Ecaillon a été retenue pour bénéficier d'une aide : à hauteur de 9 460 euros HT (part TEPCV, à hauteur de 50% maximum) au titre de l'action 7 « Optimiser l'éclairage public en réduisant la consommation d'énergie et la facture énergétique : Groupement de collectivités pour procéder au relamping de l'éclairage public avec un objectif de réduction importante des consommations d'énergie ».

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la candidature de la collectivité au titre de l'action 7, d'autoriser le Maire à signer la convention fille « territoire à énergie positive pour la croissance verte » et les documents liés et de valider l'engagement technique et financier de la commune à réaliser rapidement les études et/ou les travaux après la signature de la convention fille.

b) Classement dans le domaine public communal du chemin de Maing et de la rue de la place.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire qui a constaté que ces rues ne figuraient pas dans le tableau des rues communales, décide à l'unanimité, le classement dans le domaine public communal : à caractère de chemin et de rue, les voies suivantes :

- Chemin de Maing sur une longueur de 1400 mètres.
- Rue de la Place sur une longueur de 70 mètres.

c) Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor.

Le conseil décide à l'unanimité

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Pascal MIELCAREK, Receveur municipal (soit 89,62 € bruts).

d) Adoption d'un agenda accessibilité programmée (AD'AP) et autorisation à signer et présenter la demande AD'AP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP de la commune ;

Programmation de l'agenda réalisé en septembre 2015 et envoyé en Préfecture.

- 2016 : étude de faisabilité d'un aménagement coin toilettes PMR pour la salle polyvalente et demande de devis pour travaux
- 2017 : demande de subventions.
- 2018 : aménagement de l'entrée de la mairie.
- 2019 : renforcement de la signalétique
- 2020 : réalisation des travaux salle polyvalente si obtention des subventions.

AUTORISE le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

2. Divers

Salle polyvalente (lave-vaisselle).

Marianna Territo fait part au conseil des devis et contacts qu'elle a eus pour le remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente.

Devis de l'entreprise Henri Julien : 2326,80 € TTC.

Entreprise Frigory : estimation entre 1700 et 2500 € (devis à venir).

Entreprise Bouteaux : 2400 € HT sans la pose et la livraison.

Ces deux entreprises déconseillent les lave-vaisselle tout intégrés et préconisent un lave-vaisselle avec bac à produit séparé et adoucisseur à cartouche.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 novembre 2015

La décision de changer le lave-vaisselle est prise, la commission finances et Marianna Territo choisiront le meilleur rapport qualité/prix.

La commande se fera en janvier pour un règlement en 2016.

Site internet de la commune

Régis Sterlay explique que le nouveau site internet de la commune est quasi-terminé et demande l'autorisation de le mettre en ligne par l'intermédiaire de campagnol.fr. Il rappelle également aux conseillers qu'il attend les informations que ces mêmes conseillers souhaitent voir affichées sur le site.

L'autorisation est donnée. Lorsque le site sera en ligne, les conseillers seront avertis. Ils pourront alors voir le site et faire remonter à Régis Sterlay leurs remarques. Les habitants seront prévenus par l'intermédiaire de « La Voix de Sommaing » et aux vœux du Maire le 10 janvier 2016.

Travaux

M. Lenoir fait le point sur les travaux :

L'élagage des arbres au bord du terrain de M. et Mme De Gres (Clos des haies) va être entrepris (dans un premier temps, coupe des ronces et élagage du bas des arbres)

La Maison des associations a été repeinte (après la pose de fibre de verre) par l'association Sommaing-Joie.

Bureaux de vote.

Les conseillers s'inscrivent sur les tableaux de présence aux bureaux de vote des 6 et 13 décembre.

6 décembre 2015 :

08 h 00 - 10 h 30	M CARPENTIER Marc	M GABELLE Jean-Pierre	M GILLERON Pascal
10 h 30 - 13 h 00	M STERLAY Régis	MME DESOMBREUX Clarisse	M DUMONT Christophe
13 h 00 - 15 h 30	M LENOIR Christian	MME MAROUSEZ M. Geneviève	MME TERRITO Marianna
15 h 30 - 18 h 00	M CARPENTIER Marc	M SALENGRO Roland	MME DUPART Marlène

13 décembre 2015

08 h 00 - 10 h 30	M STERLAY Régis	MME MAROUSEZ M. Geneviève	M SALENGRO/MME DESOMBREUX
10 h 30 - 13 h 00	M CARPENTIER Marc	MME DESOMBREUX Clarisse	M DUMONT Christophe
13 h 00 - 15 h 30	M SALENGRO Roland	M LENOIR Christian	M GABELLE Jean-Pierre
15 h 30 - 18 h 00	MME TERRITO Marianna	MME DUPART Marlène	M GILLERON Pascal

4. Questions diverses

Echange de courrier entre M. l'abbé Jouvenaux et M. le Maire :

Marc Carpentier lit les courriers échangés. Il en résulte que M. l'abbé demande la somme de 80 € pour le chauffage et l'électricité de l'église lors des concerts. Marc Carpentier n'est pas d'accord, l'électricité étant payée par la municipalité et la somme de 80 € semblant exagérée.

PLUI : Le Plan de zonage est terminé (peu de changements par rapport au plan de zonage du PLU de Sommaing).

Rappel de la réunion qui aura lieu à Sommaing le 10 décembre à 18h dans la salle polyvalente.

Culture : On rappelle le concert de la Sainte Cécile donné par Musique en Ecaillon samedi 28 novembre à 18 h dans l'église. Une urne sera installée pour recevoir les dons pour le téléthon.

11 novembre : Une carte envoyée lors de la cérémonie du 11 novembre. Elle a été postée d'Allemagne (Diabach am Haag)

Colis des aînés : Marianna Territo dit qu'elle apportera les brioches commandées à Auchan (28 petites et 17 grosses) le 19 décembre vers 13 h 45 (coût : environ 108 €).

La Voix de Sommaing : Régis Sterlay rappelle qu'il souhaite recevoir les articles pour la fin du mois de novembre.

Le séminaire des élus de la CCPS : Régis Sterlay fait un compte-rendu rapide du séminaire : interventions de M. le sous-préfet, des ex-présidents de la CCPS, de Georges Flamengt et des vice-présidents.

La séance est levée le 27 novembre 2015 à 22 heures 30 minutes.